

sur cette méthode elle-même les torts que peuvent avoir quelques-uns de ses défenseurs. Il n'est pas juste non plus de mettre à la charge de Mgr. Gaume, l'un des plus illustres soutiens de la méthode chrétienne, toutes les preuves d'autorité que font valoir ceux qui partagent sa manière de voir.

En proclamant sur tous les tons qu'il y eu falsification, M. l'abbé aurait dû d'abord définir ce qu'il entend par falsification d'un texte. Suivant nous et bon nombre d'auteurs, que nous avons consultés, *voire même Descartes*, un texte n'est pas falsifié si, tout en subissant quelque modification accidentelle dans la forme qu'il revêt, il rend toujours la même idée. Un texte encore n'est point falsifié si, dégagé de ce qui le précède ou de ce qui le suit, il n'est nullement altéré dans le sens qu'il présente. Les interprètes et les commentateurs de la sainte Ecriture regardent un texte comme parfaitement intègre lorsqu'il est dans ces conditions ; il ne faudrait pas se montrer plus sévère qu'eux. On peut enfin faire une citation très exacte en analysant la pensée d'un auteur.

I.

L'ENCYCLIQUE INTER MULTIPLICES N'A PAS ÉTÉ FALSIFIÉE.

Ceci étant, voyons si la première falsification que signale M. l'abbé Chandonnet est aussi réelle qu'il le donne à entendre. Cette falsification porterait sur un passage de l'Encyclique *Inter-multiplices* que voici, tel que donné par M. l'abbé.

“ Et avant tout, sachant, comme vos lumières et votre expérience nous l'ont appris parfaitement, jusqu'à quel point la bonne éducation du clergé surtout intéresse la prospérité de la religion et de la société, ne cessez pas, dans une parfaite union d'esprit, de porter sur une affaire de cette importance vos soins et vos réflexions. Continuez, comme vous le faites, de ne rien épargner pour que les *jeunes clercs* soient instruits de bonne heure dans vos séminaires à toute vertu, à la piété, à l'esprit